CTM DU 21 JANVIER 2016

POINT SUR LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA PAYE FIN DECEMBRE 2015

1) Chiffres d'activité gestion.

En 2015, l'intensification de l'activité se traduit sur plusieurs points.

1.1 Actes de gestion et mouvements de paye.

Pour l'année 2015, la sous-direction GAP a pris 37 266 actes de gestion contre 30 280 en 2014, soit + 6 986 actes de gestion.

De même, on constate que les mouvements de paye ont progressé en 2015 (+ 8 223 par rapport à 2014). Au 31 décembre 2015, la sous-direction GAP a pris depuis le début de l'année 93 668 mouvements de paye contre 85 445 au 31 décembre 2014 (le chiffre de 2014 a été minoré des mouvements résultant de la remontée des payes et qui ne correspondaient pas à une action effective des gestionnaires).

1.2 Avancements d'échelon.

Au titre de l'année 2014, hors les emplois fonctionnels, 10 254 avancements d'échelon étaient à prendre. Au 31 décembre, 10 170 étaient pris dont 46 en cours de signature à cette date, soit un reste à faire de 84.

Concernant les corps techniques de l'environnement, au 26 juin 2015 il restait 501 avancements d'échelon à prendre, fin décembre 8 arrêtés sont en cours de signature, le reste à faire est de 2 au 31 décembre 2015.

De façon concomitante, le traitement des avancements d'échelon (AE) 2015 s'est poursuivi.

Au titre de l'année 2015, hors emplois fonctionnels, 11 771 avancements d'échelon étaient à prendre fin novembre (fiche précédente). Cependant les dernières extractions reçues portent fin décembre 2015 la cible à 11 690 soit 81 propositions d'avancements d'échelon en moins. Sur ces 11 690 AE 2015 au 31 décembre, 10 824 arrêtés ont été pris dont 182 en cours de signature à cette date, représentant 92,6 %.

1.3 Avancements de grades et promotions de corps.

Suite aux CAP d'octobre, promotions 2015 liées à une mobilité ainsi que pour les promotions à date d'effet du 1^{er} janvier 2016, l'objectif d'avoir pris les arrêtés avant les congés de fin d'année a été tenu à l'exception des ICTPE en cours de traitement.

Pour les CAP de novembre et de décembre 2015, l'instruction des suites de CAP est en cours, voire terminée d'ores et déjà pour certains corps (ATAE, ETST, dessinateurs, ATE)

1.4 Pour ce qui est de la régularisation des dossiers ISS et PSR.

Pour les dossiers ISS, les extractions des outils primes réalisées par le PND de Lille ont permis d'établir que sur les 3 545 dossiers d'ISS gérés par GAP, 3 étaient encore en anomalie au 31 décembre 2015, 0,08 %.

De même pour les mouvements de PSR, sur les 3 345 dossiers recensés en gestion, 14 restent à fiabiliser au 31 décembre 2015, soit 0,42 %.

Il est rappelé que fin juin 2015 ur 813 dossiers ISS devant être régularisés 532 avaient été instruits, et pour la PSR 290 dossiers devaient être encore fiabilisés sur les 1 766 en anomalie. A noter le travail accompli par le PND de Lille qui accompagne les agents de GAP3.

2) Chantiers spécifiques de mise en paye.

2.1 S'agissant des comptes épargne temps.

Au 30 novembre 2015, 1 546 demandes de mises en paiement (CET de 2014 à payer en 2015) traduites en paye. Au 31 décembre, 76 dossiers supplémentaires ont été transmis et mis en paye, soit 1 622 demandes de paiement de CET.

2.2 Concernant la GIPA.

Concernant le paiement de la GIPA en 2014, 1 956 dossiers ont été traités.

Pour 2015, le nombre d'agents concernés est de 952, et après les vérifications d'usage le nombre de dossiers passés en paye au 31 décembre 2015 est de 927.

2.3 <u>Indemnité différentielle temporaire</u>.

Sur un total de 560 agents éligibles, après vérification, 556 dossiers ont été passés en paye au 31 décembre 2015. Les derniers dossiers ont fait l'objet d'un traitement sur la paye de janvier 2016.